

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIK TRAVEL CLUB »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX ILOT 247 LOT
2977 VILLA 122; 11BP 520 ABIDJAN 11, Lot 2977, Ilot 247

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/03/2025 reçus par Me EZAN ANTOINE SINZA, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 26/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIK TRAVEL CLUB »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Compagnie aérienne;
- Agences de voyages(vols charters , billetterie, tourisme, location de voiture etc);
- Transport Routier et Maritime;
- Ouverture de filiales dans tous les pays d'Afrique, d'Europe et d'Amériques;
- Création de fondation;
- Pèlerinage, Hadj, UMSAH;
- Affrètement d'avion;
- Location de voitures, d'avions, bateaux;
- Courtage d'assurances;
- Transit;
- Tours opérateurs;
- Prise de participation dans les sociétés;
- Communication;
- Représentation Commerciale;
- Industrie Touristique;
- Hotellerie;
- Complexe et villages touristiques;
- Transfert d'argent;
- Cartes bancaires de paiement;
- Téléphonie mobile
- Courrier express;
- Fret aérien et maritime;
- Artisanat;

- Cession de franchise;
- Fournitures d'accès internet,
- Digital,

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet précise ou pouvant en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX ILOT 247 LOT 2977 VILLA 122; 11BP 520 ABIDJAN 11, Lot 2977, Ilot 247

Dirigeant(s) M HACKO MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06621 du 03/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40064/GTCA/RC/2025 du 03/07/2025

